

Congo et Défense belge : 60 ans après l'indépendance, quo vadis ?

Eric KALAJZIC

Le colonel breveté d'état-major Eric Kalajzic a souvent travaillé dans la région des Grands Lacs avec les acteurs locaux, belges et internationaux : diplomates, entrepreneurs, chercheurs, coopérants, policiers et militaires. Il a occupé les postes de commandant de la division Renseignement puis commandant en second du SGRS entre 2012 et 2018, période pendant laquelle les crises et les conflits de l'Afrique centrale étaient bien souvent son pain quotidien. Depuis juillet 2018, il dirige la chaire de Politique mondiale de l'ERM et du Collège de Défense.

In haar toespraak van 30 juni 2020 verwees onze toenmalige Eerste minister naar een geschiedenis – een koloniaal verleden – die wij met Congo delen, sprak ze over de vele vriendschapsbanden die in de loop van de generaties tussen onze bevolkingen werden gesmeed en verwees zij ook naar de spijt die onze Vorst diezelfde dag had betuigd over het leed en de verwondingen die zoveel mensen in onze voormalige kolonie hebben moeten doorstaan. De noodzaak om een diepgaand debat te voeren, zonder taboes, in oprechtheid en met sereniteit, werd vooropgesteld als een onmisbare eerste stap om de betrekkingen tussen onze beide gemeenschappen verder uit te bouwen. De dialoog hierover verliep tot op heden zelden over rozen. Integendeel, het ging er vaak chaotisch aan toe, met opeenvolgende fasen van toenemende spanning, gemor, onenigheid, onderbrekingen, geruststellingen en verzoening. Terugblik komt terug op 60 jaar betrekkingen tussen België en Congo vanuit een defensie- en veiligheidsperspectief.

« Il n'y a pas de vents favorables pour celui qui ne sait pas où il va »

Sénèque ¹

¹ SÉNÈQUE, Lettres à Lucilius, LXXI.

Le 30 juin 2020 marquait les soixante ans de la proclamation de l'indépendance du Congo, notre ancienne colonie. Étant donné les polémiques et débats existants quant à l'implication de notre pays en Afrique centrale dans le passé, vu le glissement de priorités de la politique africaine de notre Royaume² ³, constatant l'implication du précédent gouvernement en Afrique du Nord et au Sahel, ainsi que les politiques de voisinage actualisées de l'Union européenne, la question se pose de savoir si, en 2020, il est encore pertinent, opportun et prioritaire que la Défense belge s'investisse dans la région des Grands Lacs. Les relations avec la République démocratique du Congo (RDC) sont-elles encore stratégiques pour notre pays au XXI^e siècle ?

Force est de constater que, malgré les efforts entrepris par la communauté internationale, malgré la plus grande mission de l'ONU depuis 1999 (MONUC, puis MONUSCO), malgré ou à cause des richesses naturelles et de ses multiples potentialités, la déstabilisation dans l'est de la RDC se poursuit inexorablement et l'économie congolaise ne décolle toujours pas !

Une fatigue générale des donateurs et le sentiment que tous les efforts entrepris restent vains dominant de plus en plus chez beaucoup d'acteurs extérieurs. Face à cette situation désespérante, évoquant le mythe de Sisyphe, la tentation de laisser les Congolais à leur triste sort pointe de plus en plus, avec toutes les conséquences funestes qu'on imagine pour les populations, mais aussi pour la stabilité et la sécurité du continent.

Une expérience en dents de scie

Après l'indépendance et la période chahutée des sécessions du Katanga et du Kasai, nos forces armées ont pu capitaliser essentiellement sur l'expérience gagnée par les anciens de la Force publique, de la gendarmerie katangaise, de la force aérienne et du

² S.N., Note stratégique Afrique centrale, SPF Affaires étrangères, Bruxelles, 18 août 2016, in https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/note_strategique_afrique_centrale_-_aout_2016.pdf, 28 p., consulté le 03 septembre 2020.

³ MUSEUR Michaël, Changement d'orientation de la politique africaine de la Belgique. Un risque pour l'expertise et l'influence belge en Afrique centrale ?, RMB N° 15, Bruxelles, pp. 93-102.

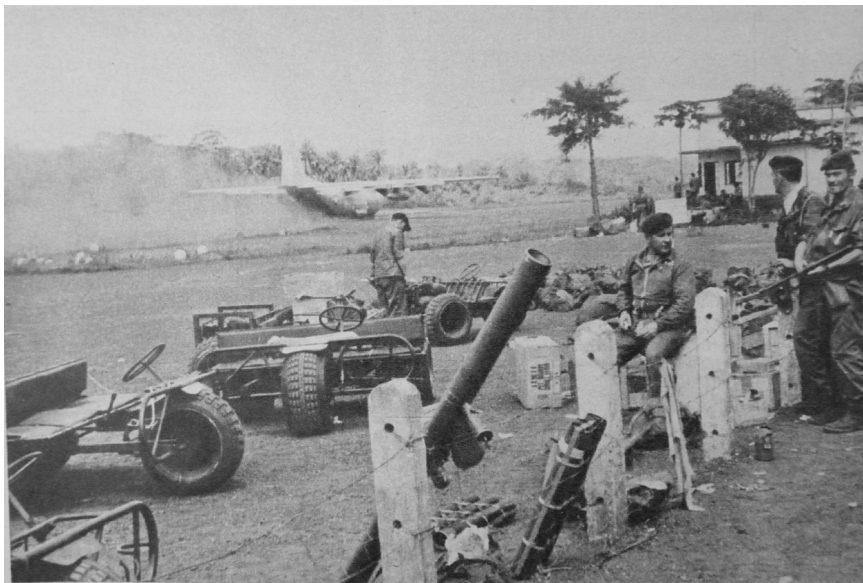
régiment para-commando. En effet, dès la fin 1953, ce dernier avait développé, grâce à des cadres comme le futur colonel Jean Militis, une école de survie en brousse et ses compagnies passaient à partir de 1954, par rotation, une période de six mois en Afrique pour s'aguerrir et développer leur sens de l'initiative.

Entre 1959 et 1962, des opérations aéromobiles, dont certaines avec parachutages, ont eu lieu jusqu'à l'échelon « compagnie » afin d'intervenir pour ramener l'ordre et neutraliser des groupes d'opposants armés. Ces déploiements ont développé un esprit de coopération étroite entre notre aviation de transport et nos para-commandos, bien utile lors des opérations *Dragon Rouge* et *Dragon Noir* en novembre 1964 où une jonction à Stanleyville (Kisangani) a été réalisée entre les paras du colonel Laurent et les trois colonnes motorisées de la 5e Brigade motorisée (Ommegang) du colonel BEM Vandewalle : une épopée de 1.200 km à partir d'Elisabethville (Lubumbashi).





Les paras aident à l'évacuation.
De dos, le capitaine Bidlot, et de profil, le « dispatcher » Gillet. (U.P.)



A Paulis, le débarquement du matériel.
(Photo « padre » Van der Goten.)

Ces opérations, effectuées avec l'appui de douze C-130 Hercules de l'USAF, sont devenues « le » modèle des NEO (*non-combatant evacuation operation*) et ont dimensionné une partie de notre appareil militaire. Au sein de l'OTAN, notre pays a d'ailleurs pris la direction du groupe d'étude qui a établi la doctrine officielle de l'Alliance dans ce domaine : preuve, s'il en est, de notre reconnaissance comme SME⁴ par les autres États membres, y compris les États-Unis, la France et le Royaume-Uni. Parallèlement viendra le temps de l'assistance technique et militaire (ATM), suivie par la coopération technique et militaire (CTM) jusqu'en 1990. Un certain nombre d'officiers et de sous-officiers (349 à l'apogée et 85 à la fin), essentiellement dans les domaines de la formation, de la logistique et des conseils dispensés à l'état-major général, serviront pour des périodes de trois à cinq ans en Afrique centrale, acquérant ainsi une expérience unique de la région, des collègues congolais et surtout des populations.

Entretemps, il faut citer notamment les opérations **Red Bean** (Kolwezi) en mai 1978 et **Green Apple** (Kitona) en février 1979. Puis, à partir de 1990 et pendant cinq ans, chaque année verra les unités para-commandos se déployer en Afrique, prêtes à évacuer les expatriés et ayant droits désignés⁵.

1994 marque un tournant, avec l'assassinat de dix commandos belges appartenant à l'opération **UNAMIR**. La commission d'enquête parlementaire « Rwanda » recommandera que la Belgique ne fournisse plus de contingents pour des opérations sur le territoire de nos anciennes « colonies », à l'exception de celles nécessaires pour évacuer des ressortissants belges en danger.

Il faudra attendre la mi-2003 pour que notre pays envisage de reprendre une collaboration sur le plan militaire. L'objectif était de consolider le processus de démocratisation en RDC, notamment au travers de la réforme du secteur de la sécurité. Les autorités congolaises et belges ont alors élaboré, de commun accord, un Programme de partenariat

⁴ SME : *Subject Matter Expert*

⁵ Ce terme regroupe toutes les personnes qui sont désignées par l'ambassade ou le consulat pour bénéficier d'une évacuation, tenant compte d'un certain nombre de règles consulaires, de la protection de l'État dont bénéficient les citoyens belges, et des accords passés entre états ou entre la Belgique et certaines ONG, voire organisations internationales. Ce sont par exemple les enfants ou les conjoints d'un(e) citoyen(ne) de nationalité belge ou encore les ressortissants d'autres nations qui ont délégué à la Belgique la protection de leurs citoyens.

militaire (PPM) qui se voulait en rupture avec le concept de CTM : plus question de paternalisme ni de néo-colonialisme, mais du pragmatisme, des actions concrètes définies *en concertation* dans le cadre d'un partenariat véritable, des mises en œuvre rapides de projets orientés vers le court et le moyen terme, avec une évaluation régulière conjointe des résultats.

D'un encadrement complet au début, visant le « brassage » d'anciens rebelles et de militaires réguliers, nous sommes progressivement passés au concept de « *Train the Trainers* » en formant et accompagnant des instructeurs congolais capables d'instruire leur propre personnel. Ainsi, nous avons contribué à la mise en condition d'unités opérationnelles – telles qu'une brigade de réaction rapide (RR) à trois bataillons de commandos avec son état-major et ses unités d'appui –, à la formation de spécialistes du génie (construction horizontale et verticale), mais aussi à la sensibilisation des cadres au respect des droits de l'Homme, des règles du droit humanitaire et des principes de l'état de droit. Nous avons également fourni un appui dans les domaines de la formation et du renseignement en formant et conseillant des cadres à Kananga (École de formation des officiers – EFO) et à Kinshasa (Groupement des écoles supérieures militaires – GESM – et Direction du renseignement militaire – DRM).



© DG Com – Photo Ritchie Sedeyn

Un commando belge pendant la formation de la 31ème brigade congolaise

À Kindu, la Défense belge, à côté de l'appui à la 31^e Brigade RR, a su développer avec le SPF Affaires étrangères et la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) une approche intégrée en rénovant un ancien camp de la Force publique et en encadrant la construction par des « géniaques » congolais de logements pour les familles des militaires.

En avril 2017, le gouvernement du président Kabila a mis fin, de façon unilatérale, à ce partenariat militaire qui durait depuis 13 ans, faisant suite aux critiques répétées des autorités belges sur les multiples reports des élections présidentielles et sur les déficits de gouvernance. Le retrait du détachement militaire belge s'est effectué de façon « compliquée », dans un climat tendu, et s'est achevé en juillet 2017.

Une expertise reconnue

Ancien ambassadeur de Belgique en RDC, Michel Lastschenko soulignait⁶, en 2014, que « le Congo est un pays d'importance capitale pour le continent. Son développement comme la normalisation de sa vie politique, l'établissement de l'état de droit, de la paix intérieure et régionale sont à la fois nécessaires pour le bien-être de la population et pour le développement socio-économique du pays, mais répondent aussi aux intérêts de la communauté internationale en assurant une stabilité et une prévisibilité pour ce centre de gravité géostratégique mondial ».

Parlant des relations avec la Belgique, il voyait « la coopération au développement comme un outil essentiel correspondant à une manifestation de solidarité vis-à-vis du peuple congolais. Celle-ci passe par la mise en place de partenariats d'ordre socio-économique, militaire, scientifique et culturel notamment, ce qui permet de bien saisir les réalités du pays partenaire ». Au contraire de ce qui s'est pratiqué encore jusqu'aux années 1990, ces partenariats ne sont pas une aide paternaliste, à voie unique, où ce qui est bon pour le pays, la région ou la population cible était décidé et planifié

⁶ Interview de Michel Lastschenko, ambassadeur belge à Kinshasa, in Glo.be, Bruxelles, avril-mai-juin 2014, p 16.

à Bruxelles⁷. Cette connaissance de la complexité du terrain et le dialogue avec les acteurs locaux sont primordiaux pour répondre aux grands défis de ce siècle, qui sont tous essentiellement liés à la question de la pauvreté : sécurité, changement climatique, migrations, développement socio-économique, usage de la terreur et de la violence par des organisations politiques radicales...

La « Note stratégique Afrique centrale » du SPF Affaires étrangères du 18 août 2016⁸ souligne que nous devons capitaliser sur notre expertise mondialement reconnue, indépendamment de toute culpabilité historique ou de sentiments paternalistes, afin d'aider la région à « atteindre efficacement une stabilité durable et un développement socio-économique au profit des populations ». Malgré la situation politique et sécuritaire chaotique qui y règne, les Affaires étrangères considèrent toujours l'Afrique centrale comme la pierre angulaire de la diplomatie belge sur le continent africain, même si la dégradation sécuritaire au Maghreb et au Sahel les incite à s'impliquer de plus en plus dans la bande sahélo-saharienne (BSS).

Même si, au niveau bilatéral, la Belgique est, en volume d'aide absolu, le troisième partenaire de la coopération en RDC, après les États-Unis et le Royaume-Uni, le rôle de notre pays est à présent plutôt celui d'un médiateur désintéressé (« honest broker »). Petit pays, sa voix compte de moins en moins sur l'échiquier international, à l'exception notoire de l'Afrique centrale et du Congo où elle a su conserver une expertise et une influence bien supérieures à son poids économique ou géostratégique réel dans la région, constatait déjà Xavier Zeebroek en 2009. Il ajoutait : « Ce paradoxe n'est pas dû à la défense d'intérêts particuliers ou à des calculs politiques de puissance auxquels les responsables belges ont renoncé depuis longtemps. En revanche, une politique volontariste de coopération au développement permet à notre pays, à relativement peu de frais, de briller sur la scène internationale et de maintenir un statut enviable dans toute l'*Afrique centrale*⁹ ». Les intérêts économiques de l'État belge sont en effet inexistantes

⁷ Voir BACQUELAINE Myriam (Docteur, directrice adjointe de la direction Nations unies au SPF Affaires étrangères), Egmont, conférence « Droit des femmes et des filles dans la coopération au développement » – 29/11/2019 – Panel 2, « Stratégies pour le droit des femmes et le genre dans la coopération au développement », posté le 13/12/2019 sur <https://www.youtube.com/watch?v=3d3G8K1VwaA> (consulté le 17/09/2020).

⁸ Note stratégique Afrique centrale, op. cit., p 2.

⁹ ZEEBROEK Xavier (directeur adjoint du GRIP), Le paradoxe de l'expertise belge sur le Congo, Note d'analyse du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, Bruxelles, 29 septembre 2009, 7 p.

et le nombre d'expatriés est en constant déclin¹⁰. Consciente qu'une approche bilatérale est insuffisante dans le contexte actuel de rivalités géopolitiques entre les puissances, de la remise en cause du multilatéralisme et de ses instruments¹¹ par le président Trump, Bruxelles souhaite jouer un rôle de premier plan dans le développement d'une stratégie européenne et internationale efficace. Mettre à l'agenda des organisations internationales et régionales l'Afrique centrale continue de faire partie du rôle d'influence de la diplomatie belge ! Sa connaissance des dossiers, son expertise reconnue et l'étendue de ses réseaux en Afrique en font un partenaire écouté et respecté. Elles lui permettent également d'avoir une influence sans commune mesure avec son poids économique, démographique, militaire et territorial. Nulle part ailleurs dans le monde nous n'avons une telle position et un tel crédit. En effet, les puissances qui comptent vraiment dans la région (États-Unis, Chine, France, Royaume-Uni, voire Afrique du Sud) consacrent moins d'énergie et font, proportionnellement, moins d'efforts, non seulement en matière de coopération au développement, mais surtout en *activisme diplomatique* dans les grands fora internationaux et sur le terrain. D'autres théâtres conflictuels (Libye, Irak, Syrie, Afghanistan, Proche-Orient notamment) sont pour elles prioritaires.

En outre, nos diplomates – comme nos militaires – sont réputés pour leur pragmatisme et leur sens du compromis, loin de positions idéologiques dogmatiques et de logiques intransigeantes. Sur les dossiers relatifs à la région des Grands Lacs, notre avis est souvent sollicité et, en cas de crises ou de troubles, même les grandes puissances observent nos réactions ou initiatives pour se positionner elles-mêmes quant au signal politique important donné par exemple par l'évacuation des expatriés.

Un moment clef

Il a fallu attendre l'élection de Félix Tshisekedi en décembre 2018 et sa prise de fonction

¹⁰ Le registre consulaire compte 2.709 inscrits au 22/09/2020 (source : bureau de l'attaché de défense belge à Kinshasa) contre environ 115.000 en 1959.

¹¹ L'ONU et ses agences comme l'OMS, l'OMC (Organisation mondiale du commerce), ainsi que les instruments financiers issus de la conférence de Bretton Woods, FMI (Fond monétaire international) et BIRD (Banque internationale de reconstruction et de développement), sous domination américaine et utilisant le dollar US comme monnaie mondiale de référence.

en janvier 2019 pour que la Belgique et le Congo reprennent peu à peu des relations diplomatiques « normales » après deux ans de « froid ». En mai 2019, une délégation belge menée par le général-major Philippe Boucké, chef du département d'état-major Stratégie, s'est rendue à Kinshasa afin de renouer des contacts et analyser les besoins en matière de coopération.

À la suite de cette mission, l'état-major de Défense a planifié une reprise graduelle et progressive du partenariat militaire, ainsi qu'étudié des pistes pour des projets concrets, étagés dans le temps. Interrogé par la commission de la Défense, le ministre Reynders y a déclaré : « *Nous envisageons des projets de formation, des opérations sur le terrain ainsi qu'une aide à l'organisation des forces armées et de l'état-major* ». La mission de formation en cours au Niger, la pandémie Covid-19 et les péripéties de la formation du gouvernement fédéral n'ont pas encore permis de débiter une coopération effective. La réalité budgétaire suite à la récession mondiale, les soucis de disponibilité en personnel (1/4 du personnel quittera la Défense belge entre 2019 et 2024) et l'absence de directives des autorités politiques quant aux priorités font qu'il est pertinent de se poser la question d'un engagement en RDC. En effet, l'Afrique centrale borde la périphérie sud de l'Europe et l'impact direct de cette région sur la sécurité européenne est aujourd'hui plutôt limité. L'est de l'Europe connaît des tensions qui n'étaient plus à l'ordre du jour depuis la fin de la guerre froide : annexion de la Crimée, ingérence de la Russie dans l'est de l'Ukraine, actions de désinformation en Transnistrie et en Géorgie, tensions internes en Biélorussie, regain d'affrontements dans le Haut-Karabagh.

Avec l'accentuation de la mondialisation et l'émergence des acteurs qui lui sont associés, le capitalisme belge a perdu progressivement le contrôle des instruments qui avaient fait sa réputation et sa puissance, notamment la Société générale de Belgique, entraînant une réduction considérable de notre poids économique et de nos intérêts matériels en Afrique centrale. Par contre, notre connaissance de la région, le suivi régulier des acteurs et de leurs réseaux ainsi que notre activisme dans les fora internationaux pour maintenir ou remettre à l'agenda les problématiques de ce pivot africain ont assis notre réputation d'expert reconnu. Ce statut a toutefois un prix : il faut être un partenaire fiable et un acteur engagé pour continuer de bénéficier du solide crédit que nous accordent nos partenaires internationaux, y compris les grandes puissances et les acteurs régionaux significatifs. Notre diplomatie et nos actes doivent par conséquent être prévisibles, lisibles, responsables et stables dans le temps. Les péripéties de notre politique interne, avec ses soucis budgétaires, institutionnels et communautaires, vont à l'encontre d'une

priorité claire accordée au Congo dans les orientations stratégiques, pour autant qu'elles existent. Ceci est d'autant plus vrai avec une génération d'hommes et de femmes politiques qui n'ont pas connu le « Congo de papa » et qui mettent davantage l'accent sur le respect des droits de l'Homme que sur les « liens historiques ».

Malgré la quasi-absence d'intérêts économiques belges, la RDC est demeurée une pièce maîtresse de notre appareil diplomatique. Celui-ci, par les politiques menées, s'appuie sur deux piliers : le développement via Enabel¹² (soft power) et la sécurité via la Défense (hard power). Ainsi, le gouvernement belge *« entend contribuer durablement à la stabilisation de l'Afrique centrale et de la région des Grands Lacs, notamment par le biais d'une approche intégrée nationale, mais aussi internationale, où la Défense joue également un rôle structurel. Son expertise dans cette région confère un crédit mondial à la diplomatie belge, mais aussi aux services de renseignement belges, en particulier le SGRS. Cette réputation peut être exploitée dans d'autres dossiers ayant un impact sur les intérêts sécuritaires belges et européens. »*¹³

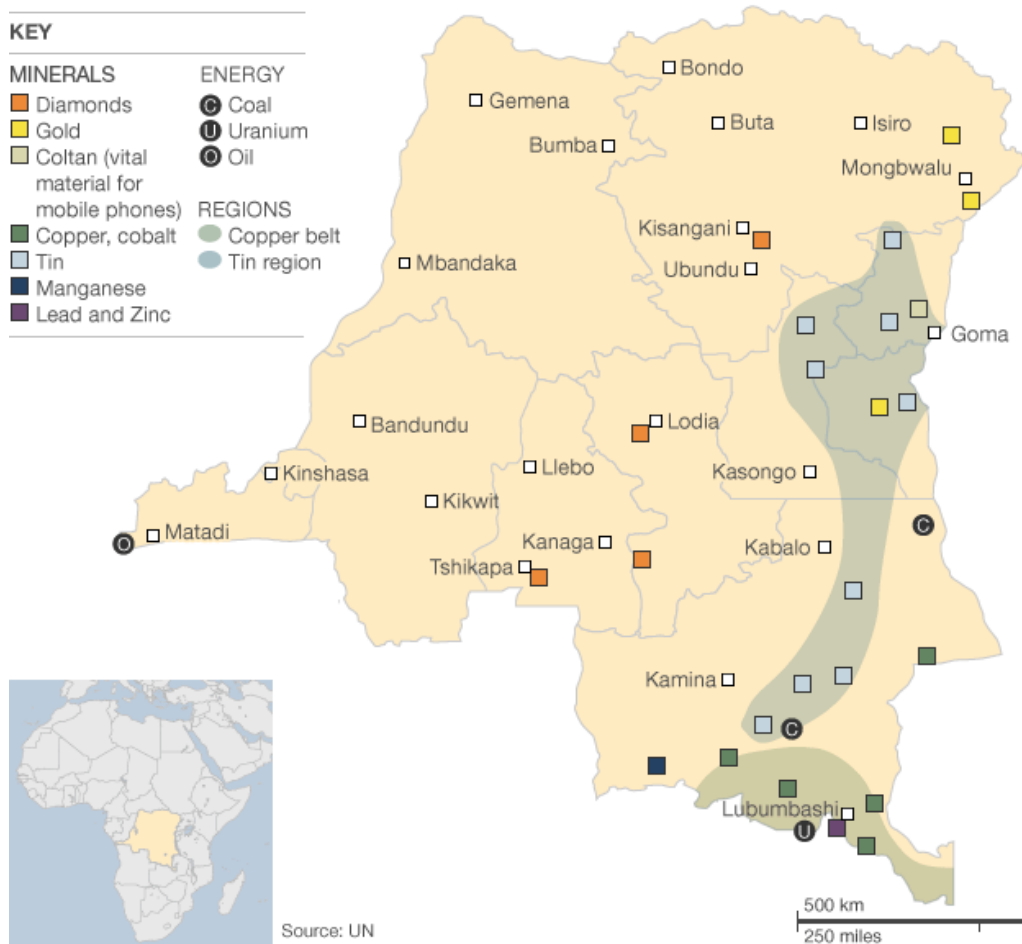
Afin d'assurer la sécurité des nombreux coopérants (pas moins de 48 organisations, en ne tenant compte que du niveau belge), la communauté internationale suit avec attention les avis de sécurité émis par notre pays, ainsi que notre dispositif NEO. La Défense y joue un rôle important, via les évaluations et analyses du SGRS, mais aussi à travers la planification et les mesures de mise en condition réalisées par l'état-major de la Défense. Plusieurs États nous font confiance pour prendre la direction de la gestion de crise en cas de troubles, voire d'opérations visant à mettre en sûreté les expatriés : les États-Unis et les coopérations japonaise et sud-coréenne, par exemple.

Depuis 2013, nous avons aussi pu constater qu'un certain nombre de services de renseignement partenaires avaient renoué les contacts pour échanger des informations et des analyses sur les évolutions sécuritaires de la sous-région, suite aux diverses élections (au Burundi, au Rwanda, en Ouganda et en RDC) qui se sont succédé et aux

¹² Depuis le 1er janvier 2018, la Coopération technique belge (CTB) est renommée « Enabel », l'agence de développement du gouvernement fédéral belge.

¹³ S.N., *Les intérêts belges dans le domaine de la politique de la Défense et de la sécurité*, SPF Économie, Bruxelles, 28 octobre 2016, in <https://economie.fgov.be/sites/default/files/Files/Entreprises/Interets-belges-domaine-politique-Defense-et-securite.pdf>, 14 p., consulté le 5 septembre 2020.

développements en RCA, au Soudan du Sud, en Ouganda et en Somalie qui menacent la stabilité du nord ouest et de l'est du pays, notamment les flux de réfugiés et les actions de certains groupes armés. Ces derniers essaient d'attirer des leaders et chefs de guerre dans la mouvance d'un califat mondial. Leur entreprise trouve des relais dans les zones où la MONUSCO a déployé des troupes de pays musulmans qui amènent dans leurs bagages des prêcheurs et des organisations qui bâtissent des mosquées dans l'est de la RDC. Il importe de garder un œil sur cette idéologie qui, en parvenant à s'y ancrer, trouverait, dans le chaos du bassin congolais, un port d'attache à partir duquel, via les contacts avec les diasporas, l'Europe pourrait être menacée.



Minerais et ressources énergétiques en RDC¹⁴

¹⁴ Source : https://www.bbc.com/news/special/world/africa/11/dr_congo/map/img/drcon_mineral_624.gif (consulté le 14/09/2020).

Afrique centrale : stop ou encore ?

L'approche cartésienne occidentale, pesant faits, chiffres et résultats des plans d'action précédents, pousse de plus en plus de gens en Belgique à déclarer aujourd'hui que nous n'avons plus rien à faire en Afrique ! Jonathan Holslag, professeur de relations internationales à la VUB, indique¹⁵ qu'il comprend en partie cette position car nous avons contribué à appuyer des régimes dictatoriaux ou autoritaires. Il adopte ce faisant une posture éthique. Cependant, réaliste, il souligne que nous retirer complètement créerait un vide que des puissances hostiles à l'Europe s'empresseraient de combler.

Étant donné les rivalités entre les pôles de puissance et le retrait des États-Unis de plusieurs instruments multilatéraux, le projet d'autonomie stratégique de l'UE porté par le président Macron prend tout son sens. La question des matières premières critiques ou matériaux rares ressurgit avec beaucoup d'acuité après une longue période où le sujet n'avait plus suscité de prise de décision politique, ni été une priorité européenne. L'Europe veut à présent se doter des instruments nécessaires pour asseoir son autonomie stratégique afin d'être plus résiliente en prévision de chocs futurs. Celle-ci est notamment garantie en assurant un accès diversifié aux ressources stratégiques, mais aussi en surveillant les États pivots où elles se trouvent, afin d'anticiper des situations où elles seraient captées par des puissances hostiles. Autour du monde, il faut un partage des rôles. Chaque État membre de l'UE devrait prendre la direction des zones ou domaines dans lesquels il a des compétences particulières et des réseaux, et exerce une certaine influence. C'est le cas de la Belgique en ce qui concerne la RDC et la région des Grands Lacs. Il y va des intérêts stratégiques et de la protection des citoyens de l'UE.

La Défense belge, avec un investissement minime, peut faire la différence et être active dans une zone où elle a un crédit non usurpé, en contribuant à l'autonomie stratégique de l'UE, à la sécurisation de populations ayant des liens étroits avec notre pays, à la stabilisation des phénomènes de migration et au suivi du terrorisme international. Dans un rôle de sentinelle avancée au sud de la BSS, nous contribuerons en Afrique centrale à la sécurité collective solidaire de notre mode de vie par une approche multilatérale intégrée via des partenariats équilibrés.

Mots clés : RDC, partenariat, autonomie, développement.

¹⁵ RABAEY Maarten, Interview « Jonathan HOLSLAG over de brandhaarden rondom ons: "Het wordt pas gevaarlijk als je oorlog uitsluit" », De Morgen, 30 août 2020.